

ETUDE / Le coût de l'éclatement du pays pour chaque Région

Une scission coûterait aux trois Régions

DIRK VANOVERBEKE

mardi 09 septembre 2008, 07:58

La facture d'un éclatement calculée par Rudy Aernoudt : les trois Régions seraient financièrement perdantes. Mais c'est la Wallonie qui boirait la tasse. Une facture annuelle de 4,9 milliards d'euros : c'est le prix que devrait payer le Sud en cas de partition de l'Etat.



Rudy Aernoudt, ex-secrétaire général de l'administration flamande, ancien chef de cabinet de ministres wallon, flamand et fédéral de l'Economie, est un auteur prolifique. Il dénonce dans une série d'ouvrages les clichés alignés par les hérauts du séparatisme et a démonté les chiffres avancés dans le Manifeste des patrons flamands pour l'indépendance de la Flandre du groupe « In De Warande ». Il a créé le groupe de réflexion « België Anders/ La Belgique Autrement » avec des personnalités du monde économique et, à ce jour, n'envisage pas de se présenter aux élections. Il vient de calculer la note d'une scission de l'Etat.

La facture annuelle pour la Belgique s'élèverait à 7,2 milliards d'euros (2,3 % du produit intérieur brut, lire tableau). L'ardoise se ventile différemment selon les trois régions. La Flandre perdrait 1,25 milliard par an dans l'aventure, contre 1,06 à Bruxelles. Mais c'est la Wallonie qui, en cas d'autonomie – et sans Bruxelles, donc –, serait la victime la plus lourde de l'éclatement du pays. Selon l'expert flamand, l'économie wallonne connaîtrait un recul équivalent à 6 % de son PNB. Chaque année, son budget serait amputé de 4,89 milliards. Une tuile qui s'explique surtout par le démantèlement des transferts de la Flandre vers le Sud du pays, dans la foulée de la fin du pays.

C'est le premier constat dressé par Rudy Aernoudt : dans un tel scénario, le Wallon perd sa culotte. Plus précisément, a calculé Aernoudt, en fonction de la population des deux plus grandes régions du pays, chaque Wallon perdrait 1.400 euros par an contre 200 euros pour un Flamand. « *J'ai calculé que le nombre de Wallons qu'une scission plongera sous le seuil de pauvreté passera de 16 à 27 %. A politique inchangée. Car un tel scénario contraindra les décideurs wallons, pour équilibrer leur budget, à limiter l'octroi des allocations de chômage dans le temps, par exemple. Mais cela, cela relève du politique. Moi, je livre les chiffres* », souligne Aernoudt.

Mais si la facture est particulièrement plus élevée au Sud qu'au Nord, chaque Région paiera un tribut, chaque année, pour son indépendance.

Aernoudt a aussi établi un second scénario, aux antipodes du premier, celui du maintien et de la reconstruction d'un Etat fédéral performant, au moins aussi compétitif, économiquement, que ses voisins immédiats. Un Etat



qui mette en place des collaborations interrégionales réellement efficaces et qui élimine les chevauchements de compétences. Un Etat qui, aussi, gommerait les énormes disparités entre les taux de chômage régionaux. *« Cela veut dire que 100.000 des 200.000 chômeurs wallons devraient, en tout cas, à terme, accepter d'occuper les 150.000 emplois vacants en Flandre. Il n'y a, économiquement, aucune raison qui justifie, dans un si petit pays que le nôtre, de telles divergences régionales en matière d'emploi. »*

Ce second scénario permettrait d'épargner, annuellement, grâce à une politique plus efficiente, la bagatelle de 14 milliards d'euros annuels, dont la moitié profiterait à la seule Flandre. Mais la Wallonie, avec 4 milliards générés et Bruxelles, avec 3 milliards, sortiraient elles aussi gagnantes de la mise en place d'un Etat fédéral plus efficient. Et qui, aujourd'hui, ne l'est pas, précise Aernoudt, *« parce qu'il préfère l'immobilisme et le statu quo »*.

Pour expliquer la hauteur de la facture que paierait chacune des régions devenues autonomes, Aernoudt part de l'hypothèse que la scission du pays mettra automatiquement fin aux transferts Nord-Sud. Elle n'est pas neutre. Selon les chiffres publiés par l'administration flamande du Budget et des Finances (Abafim), la Flandre transfère chaque année 5,4 milliards aux deux autres régions : 4 milliards vers la Wallonie, 1,4 milliard vers Bruxelles. Mais Aernoudt affine ses chiffres à la lumière des corrections apportées de manière unanime, en décembre 2006, par des professeurs d'université francophones et flamands. Ces chiffres, peu commentés à l'époque, se réfèrent au droit international. Ainsi, les revenus des travailleurs sont calculés en fonction du lieu de travail et non de leur domicile. Les salaires des fonctionnaires fédéraux ne sont pas pris en compte et le calcul des recettes en sécurité sociale est revu selon de nouveaux critères. En bout de course, ces corrections font fondre les transferts flamands de 5,4 à 1,6 milliard. Bruxelles devient la vache à lait en transférant 3 milliards vers la Wallonie qui, au total, obtient 4,6 milliards.

Aernoudt se réfère aussi au rapport de l'OCDE pour affirmer que la régionalisation a généré un accroissement de l'effectif de la Fonction publique. L'OCDE estime à 15 % la perte d'efficacité de notre administration à la suite des transferts de compétence.

Aernoudt émet l'hypothèse qu'une scission aggravera le phénomène et augmentera les coûts. Ce qui fait, avec d'autres menus frais (lire ci-contre), grimper la note.
